

## Public concerné

### Niveau d'autonomie

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours. Dans l'intérêt des vacanciers, nous avons tenté de définir le profil des vacanciers qui nous semble correspondre à chaque séjour en tenant compte de deux critères : les capacités mentales et les possibilités physiques.

Pour vous aider à choisir, nous vous invitons à

Autonomie	Physique	Autonomie	Physique
<p><b>A</b></p> <p>Bonne autonomie sociale, dynamique, participe... Présence discrète de l'encadrement</p>	<p><b>1</b></p> <p>Pas de problème moteur Bon marcheur</p>	<p><b>1</b></p> <p>Comportement sociable ne laissant pas apparaître de problème particulier</p>	<p><b>1</b></p> <p>Possédant le langage</p>
<p><b>B</b></p> <p>Autonomie relative Nécessité d'intervenir dans certains domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante Accompagnement actif.</p>	<p><b>2</b></p> <p>Pas de problème moteur Se déplace sans difficultés pour de petites "promenades" "fatigable"</p>	<p><b>2</b></p> <p>Comportement ritualisé Repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.</p>	<p><b>2</b></p> <p>Compréhension générale</p>

A111 à A212 : présence discrète laissée à l'appréciation de l'organisateur.

A221 à B222 : encadrement actif d'1 accompagnateur pour 3 vacanciers à 1 accompagnateur pour 4 vacanciers au minimum.

# Conditions Générales

## Les Prix

Ils sont indiqués en EUROS et sont fonction de la durée effective du séjour (semaine ou plusieurs semaines). Notre objectif est de proposer des séjours dont les frais de fonctionnement permettent d'assurer un accueil agréable pour un moindre coût.

## Ils comprennent dans tous les cas

L'hébergement (nourriture et logement) selon le lieu : de 15 à 35 euros par jour et par personne.

Les activités selon les thèmes et les lieux de séjour : de 4 à 12 euros par jour et par personne.

## L'encadrement

(rémunération + frais de formation + frais de préparation du séjour) :

10 euros par jour et par personne.

Le transport depuis Bordeaux afin de se rendre sur le lieu de séjour.

L'assurance contrat MAIF 2393816B et le rapatriement pour maladie ou accident par INTER-MUTUELLE ASSISTANCE.

Les frais de l'association : 15 euros par personne et par jour.

## Cotisation

Tout participant aux séjours proposés par le CER AQUITAINE doit être adhérent et régler une cotisation annuelle de 1,5 euro. Cette cotisation est valable pour l'année civile.

## Réservation

Le choix du séjour peut être fait à l'aide de cette brochure et approfondi par simple contact téléphonique.

La réservation est faite avec option de 20 jours entre l'appel téléphonique, le FAX ou le courrier.

La réservation sera ferme dès réception de la fiche d'inscription et de l'acompte demandé. Ensuite, nous vous adressons une confirmation accompagnée de la facture dont le solde devra être réglé au plus tard 1 semaine avant le départ. Nous vous demandons de transmettre ce courrier aux vacanciers, aux familles ou aux tutelles.

Si l'acompte ne nous parvient pas passé le délai, nous considérons la place comme disponible pour une autre personne sans autre information de notre part. Notre association se réserve le droit de diriger, voire de refuser des inscriptions de personnes ne pouvant s'intégrer aux séjours proposés.

## Arrhes

Elles doivent être versées selon le montant du courrier adressé lors de la réservation et cela dans un délai impératif de 20 jours. Le montant des arrhes représente 30% du montant total du séjour. En cas de non-versement, CER AQUITAINE ne peut maintenir l'inscription.

## Assurance

Notre association, son personnel, ses adhérents sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MAIF et selon les conditions de cette mutuelle : responsabilité civile, assistance, dommage aux biens.

## Annulation

Faite suffisamment à l'avance (au moins un mois avant le départ) auprès de l'association, elle n'entraîne que des frais d'organisation d'une valeur de 10 euros.

## Garantie - Annulation

Entre un mois et le départ, cette garantie permet à celui qui l'a souscrite (3% du montant total du séjour) d'avoir son séjour remboursé intégralement

si raisons médicales (certificat médical à fournir), déduction faite des frais d'organisation d'un montant de 20 euros.

## Interruption de séjour

En cas d'absence lors du départ, de diminution du séjour due à une hospitalisation ou à un renvoi en cours de séjour\* (CER AQUITAINE pouvant au cours du séjour, conformément à son règlement intérieur, renvoyer une personne ne pouvant s'intégrer aux séjours proposés), CER AQUITAINE conserve le solde.

\*Dans l'hypothèse où les capacités de la personne sont manifestement inférieures au niveau d'autonomie précisé sur la grille d'évaluation, considérant les perturbations occasionnées au déroulement du séjour et le préjudice aux autres vacanciers, CER AQUITAINE se réserve le droit de mettre fin au séjour et d'organiser le rapatriement de la personne. Remboursement prévu (50% des jours restants).

## Trousseau

Nous le fournissons à titre d'indication mais il est habituellement laissé au bon sens du participant.

## Enurésie

Le trousseau des personnes exceptionnellement énurétiques devra comporter les éléments nécessaires : alèse, draps de rechange. Dans le cas où l'énurésie de la personne ne nous aurait pas été signalée, la literie défectueuse sera facturée à la personne.

## Divers

L'association se réserve le droit d'annuler un séjour. Une modification des tarifs annoncés peut intervenir en raison d'une conjoncture économique imprévue.



## CER AQUITAINE

3 bis, rue des Écoles - 64400 Gurmençon

Tél 05 59 39 98 02 - Fax 05 59 39 79 60

cer.aquitaine@laposte.net - Site internet : [www.ceraquitain.canalblog.com](http://www.ceraquitain.canalblog.com)